

## COMPTE RENDU de Conseil du 1 Octobre 2015

Absent : Frédéric TAVERNIER

### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE ASSAINISSEMENT 2015 (Délibération n°41/2015)**

Le budget supplémentaire assainissement est présenté et commenté par Mme BINAUX LECLECH, adjoint aux finances, après examen et débat le conseil municipal unanime adopte et vote le budget supplémentaire assainissement 2015 qui lui est présenté et arrêté comme suit :

- Section d'exploitation - Recettes	- 9 023 €	Section d'investissement – Recettes	+ 765 450 €
- Dépenses	- 9 023 €	- Dépenses	+ 765 450 €

### **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de contracter un emprunt complémentaire à court terme de 500 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole destiné à financer la création de réseau d'eaux usées sur le territoire de la commune.

Deux propositions d'offre de prêt sont présentées au conseil municipal, l'une référencée sur un index Euribor 1,3,6 ou 12 mois, la marge sur l'index Euribor étant de 0.89 % pour un prêt d'une durée globale de 3 ans maximum avec un remboursement anticipé à tout moment sans pénalité, l'autre proposition étant un crédit relais à taux fixe d'une durée de 3 ans maximum avec un taux de 1.05 % sur des échéances mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles avec un remboursement du capital possible à tout moment sans indemnité ou au plus tard 3 ans après le déblocage.

Ce prêt est destiné à faire le lien dans l'attente du versement du solde des subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui servent au financement de l'assainissement.

Après réflexion, le conseil municipal unanime après débat approuve et accepte la deuxième proposition correspondant à un crédit relais à taux fixe au taux de 1.09 avec des remboursements d'intérêts mensuels. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt auprès du Crédit Agricole.

### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Les travaux en domaine public rue Fernand Jorelle ont repris le 21 septembre, reste à la suite la rue de l'Eglise et la rue de l'Escalier.

En domaine privé, 134 raccordements sur environ 300 raccordements ont été réalisés ; les dépassements de coût des travaux sont de l'ordre de 9 % à ce jour. Le surcoût est principalement dû à la présence de roche, à l'ouverture des tranchées en manuel et à la réfection des enrobés non prévue.

### **TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **ECOLE**

Les subventions demandées pour la rénovation de la cantine, garderie et toiture du préau de l'école sont acceptées comme suit :

\* Une subvention de 76 446.76 € a été accordée par l'Etat au titre de la DETR pour une dépense HT de 191 116.89 € pour la réhabilitation et mise aux normes de la cantine scolaire,

\* Une subvention de 7 244 € a été accordée par le Conseil Départemental sur le fonds scolaire pour une dépense HT de 15 413 € pour des travaux de réfection de peinture et des sols de l'accueil périscolaire des élèves et de la demi-pension

\* une subvention de 53 920 € a été accordée au titre des équipements scolaires du premier degré pour une dépense HT de 145 732 € pour la réhabilitation et la mise aux normes de la demi-pension ainsi que de la toiture.

Au regard de la subvention de la toiture, les travaux ne pourront se faire sur le délai des petites vacances, il faut donc attendre les vacances d'été pour cette rénovation.

### FOYER RURAL

Un dossier de demande de subvention va être adressé au PNR pour la réfection du pignon donnant sur le parking et le mur donnant sur la rue des Garennes.

### ACCESSIBILITE

Notre demande de dérogation de la mise en accessibilité des bâtiments communaux a été envoyée avant le 27 septembre à la Préfecture.

### VOIRIE

Les radars pédagogiques sont arrivés en mairie, l'un sera placé rue Robert Guesnier l'autre rue Bernard Dauchez au hameau d'Estreez.

L'entreprise GED sera contactée pour l'installation de prises sur les réverbères d'éclairage public afin de permettre la pose de ces 2 radars.

### STATIONNEMENT

Notre village connaît de gros problèmes de stationnement aussi bien dans le bourg que dans les hameaux d'Estreez et d'Archemont.

Dès la fin des travaux d'assainissement nous communiquerons à ce sujet par le biais du bulletin d'information municipal, si cela ne suffit pas des sanctions seront prises.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Avant la fin 2016 nous avons obligation de mettre notre PLU approuvé en 2008 en conformité avec le « grenelle de l'environnement » et la loi Allur.

Avant cela, le conseil devra se réunir pour prendre position sur l'avenir de la salle polyvalente, du terrain du Parc et de la modification du PLU.

Monsieur Philippe CHAPUIS souhaite un référendum sur le sujet, et son impact sur l'imposition de cette construction, souhait émis en commission de travaux.

### ECOLE

Une nouvelle Directrice a pris ses fonctions en septembre, Madame Delphine TERRISSON.

80 élèves sont rentrés en classe le 2 septembre :

18 en maternelles avec Madame Hélène HAMRIT, enseignant et Séverine RUSE comme ATSEM,

20 élèves en CP-CE1 avec Madame Delphine TERRISSON,

20 élèves en CE2-CM1 avec Madame Sylvaine CAZELAIRE,

22 élèves en CM1-CM2 avec Monsieur Olivier BIONNIER.

Un tableau et un projecteur numériques ont été installés en classe de CM1-CM2

### DIVERS

- Après rencontre avec le futur acquéreur d'une grange et d'un terrain à bâtir partiellement au hameau d'Archemont, issu de la succession THAUVIN, celui-ci a envoyé une proposition d'échange avec la commune afin que l'on puisse agrandir le parking existant.

Quelques membres du conseil se rendront sur place et regarderont cette possibilité d'échange et l'éventuelle amélioration des eaux de ruissellements.

- Le traditionnel repas des « Toujours Jeunes » aura lieu le 29 novembre 2015 à la Chapelle en Vexin, date choisie en novembre pour cause d'élections régionales les 6 et 13 décembre.

Une sortie spectacle aura lieu au Zénith de Rouen le samedi 12 décembre pour le Noël des enfants du primaire.

Monsieur Philippe CHAPUIS rappelle que les comptes rendus de toutes les commissions doivent être communiqués à l'ensemble des conseillers municipaux.